

le bulletin de liaison



Pendant l'été, l'inflation a continué : les salaires doivent suivre !

La hausse générale et durable des prix, que l'on appelle « inflation » s'élève désormais officiellement à 4,3% sur un an pour juillet 2023 selon l'INSEE, ce qui aggrave la perte de pouvoir d'achat. Les prix continuent de monter. **Sans oublier la hausse de l'électricité (+10%) le 1er août, des produits alimentaires (+20%) et des fournitures scolaires (+11%)...** Quand on gagne le SMIC ou dix fois plus, le prix de la baguette de pain est le même ; les travailleurs subissent davantage l'inflation !

L'INSEE, qui publie mensuellement une estimation de l'inflation actualisée sur les 12 derniers mois, reste en deçà de la réalité. L'indice des prix harmonisé (IPCH) lui, indique un chiffre plus important avec **5,5%**. Quoiqu'il en soit, les augmentations de salaires -de 2022 ou de début 2023 - sont donc déjà « annulées » : il est donc essentiel de mesurer réellement l'inflation pour les travailleurs concernés, afin que les négociations salariales puissent être divisées en deux : **maintien du pouvoir d'achat et augmentation des salaires pour une redistribution des richesses**. Prenons un chiffre symbolique : les bénéfices nets cumulés des entreprises du CAC 40 s'élèvent déjà à 71 milliards d'euros au premier semestre 2023, soit 11% de

plus que l'année dernière. La France est devenue en 2023 le **3ème pays de millionnaires au monde**, ce qui illustre l'augmentation des inégalités.

Les propositions de SUD Industrie :

- Mise en place de l'**échelle mobile** des salaires (sur la base de l'ICPH); de manière mensuelle ;
- **Blocage des prix** des produits de première nécessité dont l'alimentation ;
- **Baisse de la TVA sur plusieurs produits élémentaires**, notamment sur l'énergie, comme l'électricité/l'essence, où l'État se gave grâce à l'inflation et aux différentes taxes (à diminuer !), pénalisant encore plus les trajets des plus modestes. La prise en charge des frais de **transports** domicile-travail doit être intégralement financée par le patronat ;
- **Contrôle des aides publiques** des entreprises par les **syndicat et CSE**, avec une meilleure imposition fiscale des entreprises qui permettront une redistribution réelle des richesses : protection sociale, services publics, etc.
- **Planification démocratique** par et pour les travailleurs : c'est nous qui produisons, c'est nous qui décidons, en commençant par un **encadrement des salaires de 1 à 5 dans les entreprises et la reconquête industrielle**.

Des débats riches et fructueux pour notre développement

Le congrès de l'Union Fédérale SUD Industrie qui s'est tenu les 26, 27 et 28 juin 2023 à Reims a porté sur notre développement en nombre d'adhérents, la création d'équipes syndicales mais aussi sur les élections professionnelles, sans oublier le mouvement des retraites et la stratégie syndicale. Trois résolutions ont été adoptées (...) Plusieurs ateliers nous ont été utiles pour préparer les futurs débats décisionnels, et aussi

d'approfondir nos réflexions : quelles productions, l'égalité hommes-femmes et enfin les accidents du travail.(...)

Le collectif d'animation de SUD Industrie a été fortement renouvelé permettant une plus grande représentation des territoires mais aussi des secteurs d'activité. Enfin, nous avons salué l'élection de nos deux nouveaux co-secrétaires, **Francky Poiriez et Jérôme Massin**. Une brochure sortira à la rentrée 2023.



Union Fédérale SUD industrie

10, Avenue Rachel
75018 Paris

permanence@sudindustrie.org

www.sudindustrie.org

01.42.94.98.86

Co-secrétaires :

Francky Poiriez & Jérôme Massin

Trésorerie

Laurent Volonté 06.29.62.43.33

Marc Tzwangue 06.82.55.83.16

tresorerie@sudindustrie.org

Coordination - vie interne

Julien - 06.51.00.95.52

coordination@sudindustrie.org

Formation syndicale & IFESIS

Francis Fontana 06.30.71.78.22

Bernard Guillerey 06.70.93.61.51

formation@sudindustrie.org

Juridique

Mohamed Khenniche 06.66.61.04.12

Lucie Gomez 06.71.33.85.27

Sami Hamida 06.31.84.54.09

juridique@sudindustrie.org

Laïcité & lutte contre les discriminations

Francky & Julien

laicite@sudindustrie.org

International

Sami et Marc

international@sudindustrie.org

Boutique militante

Jérôme Massin 06.70.27.78.35

Zakaria Mortaji 06.50.32.68.06

boutique@sudindustrie.org

Luttes

Florent Cariou 07.86.15.86.84

luttes@sudindustrie.org

Communication

Janète Pereira 06.40.14.61.91

Bernard & Florent

communication@sudindustrie.org

Liaisons d'activité

Auto (Marc), caoutchouc (Nicolas),
Agro-alimentaire (Mickael) : contactez directement la.permanence@

CONSEIL SYNDICAL

Comme chaque rentrée, un conseil syndical extraordinaire de l'Union Fédérale SUD industrie se tiendra, afin de pouvoir s'organiser au mieux. Le 10 octobre 2023 seront donc abordés plusieurs points : **salaires/inflation et réouverture des négociations d'entreprises et de branches avec la population de nos revendications. Débat stratégique et d'analyse sur le mouvement des retraites et le positionnement de Solidaires dans l'intersyndicale.** D'ici décembre, c'est la préparation d'un débat autour du *service public de sécurité*, après la mort de Nahel. Quels rôles et fonctions pour la police républicaine dans la société actuelle et celle de demain, quels contre-pouvoir collectifs, comment concilier libertés individuelles et collectives, de la sécurité sociale à la sécurité civile tout en ayant à l'esprit la lutte des classes.

NOUVEAUX PV CERFA

Les élections contiennent une étape indispensable, celui du remplissage des procès-verbaux. Un nouveau document va voir le jour : disons-le tout de suite, à part (un peu) plus de lisibilité, pas de gros changements en vue. Profitons-en pour rappeler que ce **n'est pas à la direction de compléter le PV** ni de manipuler les bulletins de vote, mais au bureau de vote (défini par le protocole d'accord préélectoral, et où les candidats peuvent également siéger !) et aux délégués de liste de faire toutes les annotations nécessaires sur le document. C'est notamment pour cette raison que SUD industrie **avait lancé un cycle de formation spécifique** sur le sujet (« *préparer les élections* »), et co-développé une application interprofessionnelle avec le CEFI pour aider les équipes syndicales. Un projet que nous allons relancer dans les prochains mois.

MISE A L'OEUVRE DES RESOLUTIONS DE CONGRES

Les trois résolutions adoptées lors du congrès de l'Union Fédérale SUD Industrie vont progressivement être appliquées : un extranet est en phase de test pour un futur déploiement. Il s'agira d'un outil d'échanges, de communication et de mutualisation, voté dans la résolution « **négociation collective** » ; l'écriture en cours de la charte nationale sera elle envoyée à toutes les équipes syndicales prochainement. Il en est de même pour la préparation de la formation « **NAO** »/salaires ». Côté **résolution juridique**, plusieurs syndicats travaillent avec le secteur mandaté pour une formation nationale de terrain, alliant pratique et technicité pour l'action syndicale quotidienne. De même, l'appel aux référents des SUD industrie territoriaux a été réalisé, afin de commencer à faire vivre un réseau juridique davantage structuré dans notre Union, avec le même objectif : permettre d'appuyer davantage les équipes syndicales dans leur animation et construction du rapport de force en s'appuyant sur tous les outils nécessaires. Enfin, pour la troisième et dernière résolution sur la « **communication syndicale** », la refonte en cours du site internet en lien avec le projet d'extranet est engagée au même titre que la réflexion sur les différentes expressions et listes/moyens d'échanges, pour donner plus de lisibilité. « *La communication syndicale doit entraîner la prise de conscience qui permettra la lutte et générera un mouvement allant en s'amplifiant* » tel est l'objectif décrit dans notre résolution qui doit désormais prendre corps !

FORMATION TRESORERIE :

Rendez-vous les 17-18 octobre 2023

L'Institut de formation et d'études des secteurs industriels de SUD/Solidaires vient d'annoncer une nouvelle formation à son catalogue : « **trésorerie de syndicats/sections** ». Cette formation, préparée par les camarades de différents secteurs (trésorerie, formation syndicale, vie interne) a été actée dès 2021 lors de nos différentes instances, **pour consolider la structuration interne** du fait de notre développement important. La 1ère journée sera consacrée aux rôles et qualités du trésorier. Cette journée sera aussi l'occasion de revenir sur le fonctionnement de SUD Industrie, et de l'animation « *politique* » de la trésorerie dans les syndicats. La 2nde journée, **consacrée aux principes comptables, permettra une approche plus technique** : principes généraux, présentation d'un bilan comptable, d'un compte de résultat, des soldes intermédiaires de gestion, animée notamment par Céline.



NOUVEAU KIT D'ACCUEIL À DISPOSITION

Retrouvez en libre téléchargement la nouvelle version de notre kit de syndicalisation sur notre site internet, **version 2023**, avec les nouvelles coordonnées des camarades mandatés par le congrès et quelques améliorations. Un outil indispensable pour faire connaître SUD industrie aux adhérent-e-s et aux sympathisant-e-s.